

Prise de position de l'Union suisse des paysans sur l'intensification durable

L'intensification durable – hier, aujourd'hui et demain

Contexte et objectif

La Constitution fédérale impose à l'agriculture de contribuer substantiellement, par une production répondant aux exigences du développement durable, à la sécurité de l'approvisionnement de la population et à la conservation des ressources naturelles. Le mandat correspond ainsi à la recherche de l'équilibre optimum entre les intérêts divergents auxquels la production agricole doit satisfaire : optimisée pour ménager les ressources naturelles et l'environnement, elle se doit aussi d'être rentable et de répondre aux attentes du marché. La population grandissante ne pourra être nourrie qu'à condition de parvenir à accroître la production, sans porter atteinte à l'environnement et à la nature, afin de préserver ainsi les ressources naturelles pour les générations futures. L'Union suisse des paysans appelle la recherche de cet équilibre optimum l'« intensification durable ».

Définition et domaines concernés

Par intensification durable de l'agriculture suisse, l'Union suisse des paysans (USP) entend la garantie à long terme de la sécurité alimentaire par une production agricole optimisant l'utilisation des ressources et des agents de production sur les plans du rendement et des impacts sur l'environnement, tout en assurant durablement la sécurité économique et sociale des exploitations agricoles.

Les points suivants représentent les principaux éléments englobés dans l'intensification durable :

- maintenir au minimum ou accroître le niveau de production de denrées alimentaires de première qualité enregistré durant la période de référence 2011 / 2013 ;
- assurer la protection qualitative et quantitative des ressources naturelles (sol, eau, air et biodiversité) ;
- utiliser de manière efficace les agents de production et les ressources ;
- créer tant que possible des circuits fermés de la matière première, tant au niveau de l'exploitation individuelle qu'à celui de l'agriculture dans son ensemble ;
- exploiter l'énergie de manière efficace et contribuer à l'approvisionnement en énergie ;
- diminuer les émissions ;
- garantir la sécurité économique et, partant, la stabilité sociale des exploitations.

Par définition, la durabilité repose sur trois dimensions, à savoir l'écologie, l'économie et le social. Une juste prise en compte de ces trois aspects s'impose, car c'est la seule manière pour les exploitations de former la base d'une agriculture durable.

Ce qui a été réalisé jusqu'ici

Les familles paysannes suisses se trouvent depuis longtemps sur la voie vers plus de durabilité et d'écologie. En 1996, les prestations écologiques requises (PER) ont été inscrites dans l'ordonnance sur les paiements directs. Les PER exigent toute une série de mesures de la part des agriculteurs. En effectuant un assolement ordonné et diversifié, ils diminuent la pression des maladies et des ravageurs et réduisent ainsi l'utilisation de produits phytosanitaires. Les exigences sévères que doivent remplir les semences et les plants représentent un autre pilier d'une production de qualité durable. Lorsque les seuils de tolérance sont franchis et que le recours à des produits phytosanitaires devient indispensable pour garantir la sécurité des rendements et remplir les exigences de qualité, les agriculteurs peuvent uniquement utiliser des substances homologuées sur la base de critères



rigoureux. Une autorisation spéciale est même requise pour un grand nombre de substances. La quantité de produits phytosanitaires vendus demeure stable depuis 2007.

Diverses exigences des PER concernent aussi les sols : les agriculteurs doivent ainsi couvrir les sols durant l'hiver et prendre d'autres mesures pour freiner l'érosion. Des normes conformes aux besoins ont été fixées pour l'utilisation des engrais de ferme et des engrais minéraux. Toute exploitation agricole doit présenter un bilan de fumure équilibré chaque année. Des engrais sont donc achetés à l'extérieur en fonction des engrais de ferme disponibles. La consommation de phosphore a diminué presque de moitié entre 1990 et 2012, l'efficacité s'est très nettement améliorée.

Afin de préserver et de créer des biotopes proches de l'état naturel, les agriculteurs suisses doivent affecter au moins 7 % de leur surface agricole utile (SAU) aux surfaces de promotion de la biodiversité (SPB). Ces dernières n'ont cessé de s'étendre ces dernières années pour atteindre un niveau record de 130 000 hectares en 2013, ce qui représente 12 % de la SAU. Pour la première fois, l'objectif de 65 000 hectares de SPB dans la région de plaine a aussi été dépassé. Des paiements échelonnés en fonction de la qualité ainsi que les projets de mise en réseau représentent une incitation supplémentaire à la qualité biologique de ces surfaces.

Avec les contributions à l'efficacité des ressources, la Politique agricole 2014-2017 a instauré un nouvel instrument pour une utilisation optimisée des intrants et la protection des ressources. Ces contributions apportent un soutien financier aux techniques culturales préservant le sol, aux techniques d'épandage réduisant les émissions ou aux techniques d'application précises des produits phytosanitaires. Les cantons, les régions ou les branches peuvent aussi tester et poursuivre le développement de nouvelles solutions ou de nouveaux procédés dans le cadre de programmes d'utilisation durable des ressources. Des contraintes légales régissent l'utilisation d'intrants dans toutes les ressources mentionnées pour protéger l'environnement.

Dans le domaine animal, l'agriculture suisse affiche un bon niveau de rendement grâce à des objectifs d'élevage durables. En moyenne internationale, le pays d'herbages qu'est la Suisse utilise une proportion bien plus élevée de fourrages grossiers dans l'affouragement : ceux-ci représentent au moins 80 % du fourrage utilisé. Dans la production de porcs et de volaille, l'amélioration de la valorisation des fourrages s'est traduite par un véritable bond d'efficacité. En particulier dans le cas des protéines fourragères, la Suisse est tributaire d'importations. Sur une base volontaire de la branche, celles-ci proviennent de productions sans OGM. Les mélanges trèfles-graminées utilisés par tradition ainsi que la part de trèfles visée dans les prairies naturelles permettent de réduire l'utilisation d'engrais azotés dans les herbages : des bactéries spéciales dans les racines des trèfles fixent l'azote atmosphérique et le rendent ainsi disponible pour la plante.

L'agriculture a ainsi réalisé une très nette amélioration de sa production ces dernières années et optimisé la protection des ressources, de l'environnement et des animaux. Malgré la perte continue de terres cultivables, l'agriculture a réussi à maintenir, voire à augmenter un peu sa production de calories grâce aux nouveaux modes de culture et d'élevage. Au total et malgré les mesures d'écologie, la production de calories a enregistré une augmentation nette de 3 % au cours des dix dernières années.

En revanche, la situation économique des familles paysannes de Suisse et, partant, les aspects sociaux et économiques de la durabilité se révèlent insatisfaisants. Le revenu agricole se situe toujours 40 % au-dessous des salaires comparables. La valeur de la production agricole stagne. Les plus-values réalisées grâce à des gains d'efficacité devaient et doivent encore être concédées aux secteurs et amont et en aval de la production. La position de la production primaire au sein de la chaîne de la valeur ajoutée reste tout sauf satisfaisante.

La suite du développement

Comment est-ce que l'agriculture pourra encore produire plus avec moins à l'avenir ? Ce qui est certain, c'est que l'intensification durable devra se déployer dans toutes les trois dimensions de la durabilité. Depuis l'introduction des PER, des instruments ont été développés et optimisés en permanence avec la politique



agricole. Beaucoup d'objectifs fixés ont déjà été atteints ou des mesures correspondantes ont été prises. Des optimisations ultérieures et des possibilités de développement se révèlent toutefois incontournables en regard des défis actuels. Dans ce contexte, il s'agit d'évaluer les mesures possibles de façon globale et de tenir compte d'emblée des conflits d'objectifs éventuels. C'est la seule manière d'en assurer l'efficacité à long terme.

L'Union suisse des paysans a analysé divers domaines, identifié des potentiels de développement et défini des pistes qu'elle entend poursuivre :

Domaine	Pistes
Sécurité économique et sociale	<p>Consolider les revenus agricoles en accroissant la valeur ajoutée de la production primaire sur les marchés, assurer un meilleur fonctionnement des marchés agricoles et une répartition équitable de la valeur ajoutée dans le secteur agricole et alimentaire</p> <p>Adapter la formation aux nouveaux besoins et assurer la relève</p> <p>Améliorer les revenus agricoles ainsi que la prévoyance et la couverture contre les risques des familles paysannes</p>
Ressources naturelles (eau, sol, air, biodiversité)	<p>Promouvoir la sensibilisation de l'agriculture à la protection des ressources</p> <p>Viser une grande efficacité au niveau des ressources dans les exploitations</p> <p>Diminuer les émissions</p>
Energie	<p>Poursuivre les activités d'AgroCleanTech ACT en tant que service d'information pour les questions concernant l'énergie et la protection du climat</p> <p>Développer les projets d'ACT comme la récupération de la chaleur du rafraîchissement du lait ou l'installation de variateurs de fréquence sur les pompes à vide</p> <p>Introduire un bonus agricole pour les engrais de ferme, lequel exige un soutien supplémentaire à l'utilisation des engrais de ferme dans les installations à biogaz</p>
Protection des végétaux	<p>Informier et sensibiliser sur les bénéfices et les risques dans et hors de l'agriculture</p> <p>Promouvoir les nouvelles technologies et infrastructures</p> <p>Assurer un suivi actif du plan d'action pour les produits phytosanitaires</p>
Fumure	<p>Encourager la recherche : p.ex. nouvelles technologies pour le recyclage et l'utilisation de substances nutritives à partir des boues d'épuration et d'autres déchets organiques</p> <p>Viser une application efficace et une diminution des pertes</p> <p>Soutenir la demande d'un bonus agricole pour les engrais de ferme</p>

Sélection végétale, essais variétaux, production de semences	Faire connaître les besoins de l'agriculture suisse dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie pour la sélection végétale Renforcer les essais variétaux Pérenniser le savoir et l'infrastructure pour la production de semences et en poursuivre le développement
Zootechne	Poursuivre un élevage de performance adapté aux besoins suisses Effectuer des relevés plus fréquents des données sanitaires Promouvoir les nouvelles technologies (p.ex. sexage du sperme)
Affouragement	Améliorer l'affouragement et la technique fourragère pour empêcher les pertes de nutriments Promouvoir l'alimentation par phases Promouvoir les céréales fourragères indigènes
Alimentation	Encourager les compétences de la vie quotidienne, communication autour de la Stratégie Qualité, lutter contre le gaspillage alimentaire Entretenir le dialogue avec des organisations des consommateurs Accompagner des mesures contre le gaspillage alimentaire

Résumé

L'USP va poursuivre son travail en interne et concrétiser une sélection de domaines et de pistes. L'agriculture suisse est intéressée à prendre une part active au débat et à présenter des propositions concrètes. Elle veut ainsi s'assurer que celles-ci seront compatibles avec la pratique et qu'elles pourront servir de mesure pour une production durable. L'objectif consiste à trouver le juste milieu entre écologie et production, qui sont des enjeux contradictoires, afin de garantir une production de denrées alimentaires durable, efficace et économique, comme le prévoit aussi l'initiative pour la sécurité alimentaire.